
Fiche Espèce/Habitat

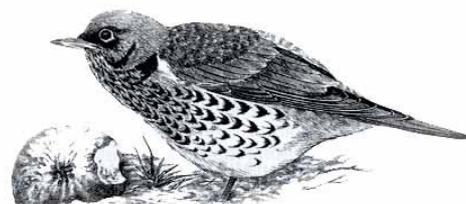


Grive litorne (*Turdus pilaris*)

Classification (Classe, Ordre, Famille) : Oiseaux, Passériformes, Turdidés (aussi Muscicapidés)

Description de l'espèce

La Grive litorne est un passereau de la taille du merle noir. L'oiseau mesure environ 26 cm pour une envergure 42 cm. Le poids moyen est de 90 à 110 g et varie de 79 à 146 g. Elle porte un manteau tricolore : tête, arrière du cou et croupion gris bleu, ailes et dos brun roussâtre, poitrine et flancs roux fauve tacheté de noir et queue pratiquement noire.



Grive litorne
(dessin original de D. Gall - droits réservés)

La distinction entre mâles et femelles adultes est possible à partir de l'observation des plumes du vertex, gris-bleu à tâche centrale plus foncée et large chez la mâle, et gris terne à tâche centrale brun foncé lancéolé chez la femelle. En revanche, il n'y a aucun critère de détermination chez les jeunes.

La distinction entre jeunes et adultes est également possible mais l'observation reste plus délicate : les grandes couvertures externes non muées à vexille externe gris-brun et pointe blanche contrastant avec les grandes couvertures internes chez les jeunes, et toutes les grandes couvertures externes brun-marron et extrémité grise chez les adultes.

Confusions possibles

Aucune confusion possible avec les autres grives.

Caractères biologiques

Régime alimentaire

La grive litorne se nourrit de baies et de petits invertébrés selon les saisons.

En automne et en hiver, le régime alimentaire de l'oiseau est essentiellement végétal (60 à 80 % de la fréquence d'occurrence) et se caractérise par la consommation de baies et de fruits tels que les baies d'aubépine (*Crataegus monogyna*), de sorbier (*Sorbus aucuparia*), d'alisier (*Sorbus aria*), de lierre (*Hedera helix*), de genévrier commun (*Juniperus communis*), de prunellier (*Prunus spinosa*), d'églantier (*Rosa canina*), de viorne lantane (*Viburnum lantana*), des grains de raisin (*Vitis vinifera*) et des pommes domestiques. La part de la fraction animale, qui reste relativement faible, est composée d'invertébrés tels que les vers de terres, les petits mollusques et les larves de coléoptères et d'arthropodes.

En fin d'hiver (de janvier à mars), les adultes et larves de coléoptères, d'arthropodes, myriapodes et de lépidoptères ainsi que de gastéropodes ou encore de vers de terre sont beaucoup plus consommés, la part de cette fraction animale prenant le relais en fin de saison lorsque les baies disparaissent progressivement.

Au printemps et en été, son régime alimentaire est presque totalement animal (peu de végétaux) : insectes, araignées, chenilles, hyménoptères (fourmis), larves de coléoptères, escargots, vers de terre.

L'oiseau se nourrit au sol, dans les arbres et buissons.

Comportement social et activité

Il s'agit de la plus grégaire des grives. On observe parfois en dehors de la saison de reproduction, des vols de plus de 1000 individus en hivernage et en migration.

Sur les zones de reproduction, les oiseaux nichent en colonies éparses de 20 à 50 couples, mais cette estimation varie d'un pays à l'autre en fonction de la richesse des habitats. Les oiseaux qui restent sur les zones de reproduction après la saison de reproduction sont souvent solitaires.

La grive litorne est souvent associée à la grive mauvis en migration et lors des prises de nourriture.

En automne et en hiver, l'activité des oiseaux est très forte. Le matin, au lever du jour, les oiseaux quittent discrètement les zones de dortoirs, seul ou en groupe, font des haltes et vont vers les zones de gagnage. La journée est consacrée à la recherche de nourriture et à l'alimentation. L'après midi, vers 15h00, les oiseaux se rassemblent en petits groupes et se déplacent vers les zones de dortoir. Ces derniers peuvent contenir facilement 300 à 1000 individus. Arrivés bruyante au dortoir, les oiseaux se rassemblent en groupes de taille variable, se posent sur les parties hautes puis plongent dans la végétation. Cette activité, notamment la distinction entre ces différentes zones, est typique en milieux méditerranéens.

Reproduction et survie

Les couples de cette espèce monogame se forment pour la durée de la saison de reproduction.

La période de nidification se situe de mai à début août. Le nid est situé dans un arbre, à une hauteur comprise entre 5 et 9 m, placé dans une fourche contre le tronc, exceptionnellement au sol. Assez volumineux, il est composé d'herbes, de brindilles, de racines, tapissé de boue et de brins d'herbes formant une coupe interne.

En moyenne, la ponte comporte 4 à 6 œufs, rarement plus. L'incubation (femelle) commence souvent après la ponte du 3^{ème} œuf et dure environ 11 à 14 jours. Deux pontes successives peuvent être déposées. Les deux sexes nourrissent les jeunes. L'envol des jeunes se fait en moyenne à l'âge de 12-15 jours et les oiseaux sont indépendants à 30 jours.

En Suisse, le taux de survie est estimé entre 30 et 40 % au cours de la première année et en Finlande, entre 25 et 29 %.

La prédation exercée sur les nids est très forte. En Allemagne de l'Ouest, sur un effectif de 346 œufs, la production de jeunes par couple est estimée à 0,9. Egalement en Allemagne de l'Ouest, sur un effectif de 758 nichées, il a été enregistré une production moyenne de 4,5 jeunes par nichée réussie.

En France, sur un effectif de 165 nichées dont les jeunes ont été bagués, la production moyenne est de 4,4 jeunes par nichée réussie.

Caractères écologiques

Sur les zones de reproduction, l'espèce niche dans les moyennes et hautes latitudes du Paléarctique Ouest en zone subarctique, boréale et tempérée, dans des forêts mixtes (bouleaux, pins, épicéas, aulnes, ...), des plantations forestières ouvertes comme des pâturages inégaux fournis de fourrages, de champs arables, des broussailles et aussi des arbres qui supportent des baies et d'autres fruits, mais également au bord de zones marécageuses avec des prairies ou souvent le long des rivières.

En hiver, elle préfère les bordures, lisières entre zones boisées et zones ouvertes ; elle a besoin de champs assez grands et accidentés.



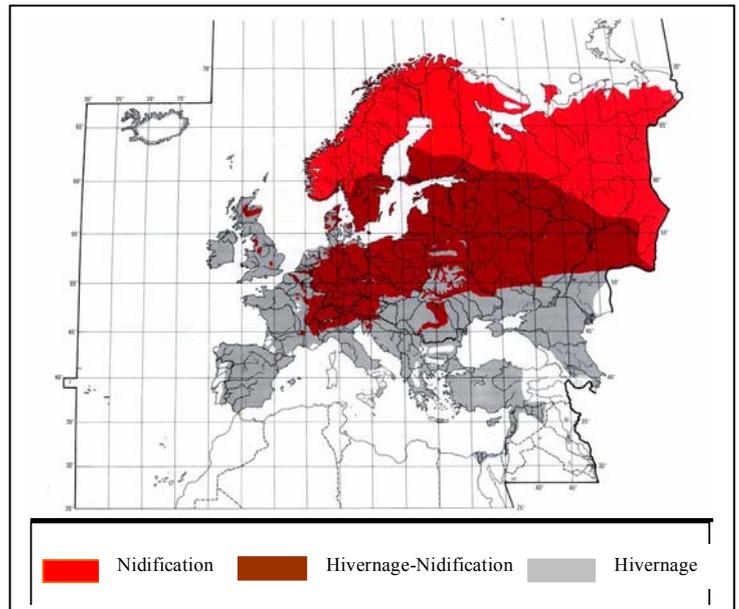
Habitat d'hivernage de la grive litorne
(Ph. : D. Roux/ONCFS)

Répartition géographique

Reproduction

Oiseau caractéristique de l'Europe septentrionale et orientale (Sibérie, Pologne, ...), la grive litorne niche dans les moyennes et hautes latitudes du Paléarctique Ouest en zone subarctique, boréale et tempérée, depuis la Sibérie orientale jusqu'à l'Islande, et son aire de répartition s'étend encore vers l'Ouest de l'Europe Continentale.

En France, la population nicheuse a fait son apparition vers les années 1950 sur les frontières Est du pays. Ce mouvement vers l'Ouest s'est progressivement accentué et dans les années 1980, la nidification a progressé vers le Nord, la Région Parisienne, le Massif-Central et les Alpes du Sud. Récemment, il a été montré que l'aire de reproduction en France s'étend vers le sud.



Répartition de la grive litorne sur le Pélartique occidental (d'après Cramp, 1988)

Migration

Contrairement à ceux de la grive musicienne et de la grive mauvis, les déplacements migratoires s'effectuent le jour.

La migration d'automne commence fin septembre, début octobre et continue en novembre.

La grive litorne fait son apparition en France vers la mi-novembre avec des variations plus ou moins précoces ou tardives en fonction des conditions climatiques et des ressources alimentaires, et les effectifs augmentent régulièrement jusqu'en janvier.

La migration de retour, plus visible que celle d'automne, a lieu de la fin février à la fin mars.

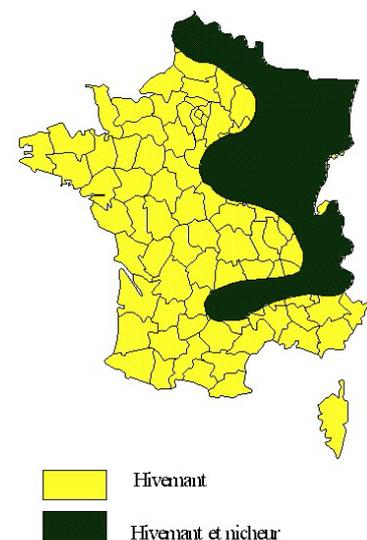
Hivernage

Son aire d'hivernage est limitée à l'Europe Occidentale et Méridionale.

C'est en décembre et février que l'on peut rencontrer la grive litorne partout en France continentale, en grand nombre ; elle est plus ou moins abondante selon les années en fonction des conditions climatiques. En effet, lorsque les températures sont clémentes, l'espèce a tendance à passer l'hiver plus au Nord, si la nourriture (production de baies) est conséquente bien entendu. En Corse, elle apparaît qu'occasionnellement.

Les données du baguage indiquent l'origine des populations qui hivernent chez nous : l'Europe Centrale (Pologne, Tchécoslovaquie, Allemagne et Suisse), les pays scandinaves (Finlande) et baltiques.

Les populations françaises restent sur place en hiver ou se déplacent en fonction des conditions climatiques.



Répartition de la grive litorne en France

Statut juridique

- Directive du Conseil du 02 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (79/409/CEE) autorisant la chasse de ces espèces (annexe II).
- Convention de Bern du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe (annexe II : espèce de faune dont l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, est réglementée).
- Au niveau de l'Etat français, un arrêté du 26 juin 1987 modifié fixe la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. Dans cet arrêté, les grives et le Merle noir, classés dans la catégorie des "oiseaux de passage", peuvent être chassés sur tout le territoire.
- Toujours au niveau de l'Etat français, deux arrêtés du 18 juillet 2002 fixent les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse de ces espèces dites « oiseaux de passage », avec des conditions spécifiques de chasse à partir du 1^{er} février.

Modes de chasse

Le mode de chasse couramment utilisé est la chasse devant soi.

Dans le Sud, notamment en Méditerranée, quatre modes de chasse sont pratiqués :

- la passée du matin et du soir : le chasseur, placé dans un affût découvert, guette le passage des oiseaux entre les zones de dortoir, généralement situées en montagne, et les zones de gagnage (cultures en plaine),
- le cul levé : il s'agit d'une chasse devant soi, où le chasseur recherche l'oiseau sur les zones de gagnage,
- le poste : le chasseur, placé dans un affût entièrement fermé, guette la pose de l'oiseau sur un arbre aménagé, après l'avoir attiré par des chants d'oiseaux vivant en captivité, placés à proximité des lieux (appelants),
- les gluaux : il s'agit de la capture des grives aux gluaux à partir d'une installation fixe (arbres aménagés et cabane). Les oiseaux ainsi capturés sont destinés à servir d'appelants pour la chasse de la grive au poste (ou à la cabane).

La pratique de la passée est assez récente (environ une trentaine d'années), alors que la chasse au poste (ou à la cabane) et la capture des grives aux gluaux sont des modes de chasse très anciens et sont considérés comme des "chasses traditionnelles".

Mesures réglementaires en France

La commercialisation est interdite (Arrêté Ministériel du 20/12/83) ainsi que la chasse ferme en temps de neige (pas dans tous les départements). La capture des oiseaux aux gluaux est réglementée par arrêté ministériel du 17 août 1989 relatif à l'emploi des gluaux dans les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, qui fixe les conditions techniques de ce mode de chasse. En outre, l'emploi des gluaux est soumis à une autorisation annuelle délivrée par le Préfet aux détenteurs du droit de chasse sur le territoire dans lequel ils sont installés.

Etat des populations et menaces potentielles

Tendance des effectifs

Plus de 75 % des oiseaux hivernants séjournent à l'intérieur de l'Europe, mais les connaissances sur l'état des populations sont généralement faibles ou sont disponibles dans peu de pays.

En Europe, 29 pays accueillent des effectifs reproducteurs et la population totale est estimée entre 5,2 et 7,4 millions de couples. La population de l'ex-URSS quant à elle, est estimée entre 1 et 10 millions de couples.

Cependant, il est à noter d'une part, que l'Angleterre, l'Ouest, le Centre et le Sud-Est de l'Europe supportent la plus large population.

De 1970 à 1990, les populations hivernantes varient sur de vastes régions.

En France, les effectifs de reproduction ont été estimés en 1997 entre 1.000 et 10.000 couples avec une tendance à l'évolution des effectifs depuis les années 1970.

Statut de conservation

L'espèce est considérée comme ayant un statut de conservation favorable en Europe ; elle est classée en catégorie SPEC 4 : « *espèce dont les populations sont globalement concentrées en Europe et ayant un état de conservation favorable en Europe* ».

Menaces

➤ La chasse : l'enquête nationale réalisée en 1998-1999 sur les tableaux de chasse à tir fait apparaître un prélèvement total de 4 537 960 grives ($\pm 1,8\%$), toutes espèces confondues (ROUX & *al.*, 2000). Ainsi, les grives arrivent au troisième rang en terme de prélèvement parmi les 39 espèces de l'enquête. Il convient donc de rester vigilant pour cette espèce qui est soumise à une forte pression de chasse et dont les fractions migratrices, à l'automne, pourraient paraître comme une manne d'oiseaux renouvelable à l'infini.

➤ Les conditions météorologiques : elles sont un facteur très déterminant pour la migration et la répartition des espèces migratrices. En effet, la migration peut être interrompue ou modifiée selon les conditions météorologiques et atmosphériques rencontrées. Les zones d'hivernage peuvent évoluer en fonction des rigueurs climatiques.

➤ Les modifications et la diminution de la couverture des habitats : une modification des habitats par diminution de la couverture forestière, des haies, de la garrigue, du maquis et de la diversification des espaces est un paramètre écologique très important à la survie de l'espèce. En effet, cette modification engendre une diminution des potentialités alimentaires et des abris efficaces. Même si, sur l'ensemble du territoire national, on note une augmentation de la surface boisée, celle-ci se fait au détriment de zones de cultures, de landes et de friches, milieux présentant des ressources alimentaires importantes. Il faut ajouter une exploitation moindre, surtout en milieux méditerranéens, entraînant une homogénéisation du milieu et un appauvrissement des ressources alimentaires.

➤ L'influence de la chasse sur les paramètres démographiques des populations peut avoir un effet non négligeable.

Propositions de gestion

Propositions relatives au biotope et au dérangement

Il est important que nos paysages forestiers, de garrigue, de maquis et agricoles soient les plus diversifiés possible pour cette espèce. Ainsi, un bon habitat d'hivernage pour la grive litorne nécessite de réunir à la fois des potentialités alimentaires importantes et un abri efficace. Tout ce qui peut rompre la monotonie de l'habitat forestier est favorable. La nourriture étant essentiellement constituée de la fraction végétale, tout ce qui peut favoriser la production de baies ne peut qu'accroître la capacité d'accueil d'un milieu. Une forêt diversifiée en peuplements forestiers est forcément un milieu riche en alimentation fruitière. Les coupes de bois créent des ouvertures dans le milieu qui favorisent la



Forêt exploitée, habitat riche en ressource alimentaire (Ph. : D. Roux/ONCFS)

régénération de buissons et d'arbustes à baies intéressants pour les oiseaux, mieux qu'une forêt plus ancienne. Les interfaces entre la forêt et les secteurs agricoles sont également des zones favorables pour ces espèces car, autrefois, beaucoup utilisées par le pâturage, elles sont aujourd'hui occupées par des zones de buissons et de forêt d'arbustes et d'espaces ouverts, riches en potentiels alimentaires et donc attrayantes pour les oiseaux. Maintenir les haies, les bosquets, favoriser leur plantation avec des essences intéressantes pour l'espèce, proposer des zones de reboisement à partir d'essences à production de baies consommées par ces oiseaux durant toute la période hivernale sont autant d'aménagements à préconiser (ex. : l'aubépine monogyne dont les baies sont présentes tout l'hiver ; le genévrier commun en fin d'hiver).

Cet oiseau étant fortement chassé, créer des espaces en réserve pour assurer sa tranquillité pendant la recherche de nourriture mais également sur des zones de dortoir, nous paraît être une bonne mesure de gestion pour ces espèces. Leur superficie doit être suffisante pour favoriser la quiétude des oiseaux et pour qu'ils puissent hiverner en toute tranquillité.

Proposition relative à la chasse

Pour limiter les tableaux de chasse, un prélèvement maximal autorisé par chasseur et par jour peut être préconisé avec la tenue d'un carnet de chasse.

Axes de recherche à développer

- de poursuivre le suivi des populations nicheuses réalisé en France dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » et de rajouter des covariables tel que le type d'habitat dans le souci d'une gestion adaptée ;
- de poursuivre et affiner le suivi des oiseaux hivernants (comptage « flash ») également réalisé en France dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » ;
- de mettre en place sur des périodes triennales ou quinquennales, des enquêtes régionales sur les tableaux de chasse à tir par échantillonnage à partir des carnets de chasse pour détecter rapidement les tendances à la baisse (répartition quantitative et chronologie des prélèvements), pour expliquer l'origine de ces diminutions, et déterminer l'influence des prélèvements (âge ratio) de chaque mode de chasse ;
- d'engager des études sur l'habitat d'hivernage de cette espèce. En effet, la fragmentation de l'habitat ainsi que la structure et la dynamique de la végétation constituent des facteurs importants pour l'accueil de cette espèce en période d'hivernage. Cette étude des populations doit permettre de dégager plus précisément la part de la modification des biotopes et de pouvoir ainsi proposer des mesures de gestion de l'habitat dans le cadre de programmes d'aménagement et de gestion de l'espace rural (contrats d'agriculture durable, plans d'action multi-usages, ...) ;
- d'améliorer la connaissance des populations reproductrices en France par un repérage et un inventaire des sites de nidifications et donc le plus grand nombre de colonies encore mal connus. Cette amélioration de la connaissance des sites de reproduction permettrait de mettre en place des mesures de protection et de gestion afin que l'espèce puisse poursuivre sa progression de manière durable ;
- d'évaluer l'impact des dérangements par la chasse, notamment certains modes de chasse tels que la passée du soir qui se pratique en milieu méditerranéen afin de pouvoir préconiser des mesures adéquates.
- de mettre en place un suivi sur des stations pilotes pour mieux cerner l'abondance de cette espèce en migration et en hivernage en France ;
- de mettre en place un programme national sur le baguage pour préciser l'origine géographique des oiseaux hivernants et pour calculer à terme des taux de survie annuelle. La dispersion des oiseaux, la durée de stationnement et la fidélité des oiseaux aux sites de nidification et d'hivernage peuvent être également appréhendées ;
- de mettre en place un suivi de l'abondance de cette espèce en migration et en hivernage en France ;

➤ de mettre en place une collecte d'ailes sur des territoires échantillons chassés pour permettre d'obtenir des données sur l'âge ratio, la répartition quantitative et chronologique des prélèvements, mais également obtenir des renseignements sur le sexe-ratio des individus hivernants (sexage moléculaire) et l'origine géographique (méthode des isotopes).

Bibliographie

CRAMP S. (Ed.), 1998. – Handbook of the birds of Europe the Middle East and North Africa : the birds of the Western Palearctic. *Vol. V. Tyrant Flycatchers to Thrushes*. Oxford University Press, Oxford, London, New-York, 1 023 pp.

GEROUDET P., & CUISIN M., (1998). – Les passereaux d'Europe, des Coucous aux Merles. *Ed. Delachaux et Niestlé*, Tome I, 4^èm éd., pp 512.

GUICHARD G., 1955. – La nidification en France de la Grive litorne (*Turdus pilaris*) (L.). *L'Oiseau et R.F.O.*, 25 : 162-167.

TIAINEN J., STASTNY K., & BEJEEK V., 1997. – *Turdus pilaris*. In HAGEMEIJER W.J.M. & BLAIR M.J., (Ed.). The EBBC Atlas of European Breeding Bird : their Distribution and Abundance. Published for the European Bird Census Council (T et A.D.POYSER), London, 546-547, pp 903.

PASQUET E., HEMERY G., CZAJKOWSKI M.A., DEJONGHE J.F., & NICOLAUGUILLAUMET P., 1981. Démographie des populations françaises de grands turdidés. *Bull. de l'ONC*, N° *Sp. Scien. et Tech.*, novembre 1981 : 117-139.

ROCCAMORA G., & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations, Tendances, Menaces, Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris, 560 p.

ROUX D., & BOUTIN J.M., 2000. – Les grives et le merle noir. Enquête nationale sur les prélèvements de chasse à tir, saison 1998-1999. *Faune Sauvage*, cahier technique n° 251 août/septembre 2000 : 82-95.

RICCI J.C., & GLEIZE J., 1995b. – Nidification de la grive litorne (*Turdus pilaris*) en Lozère. *Alauda* 63 (4) : 272

TUCKER G.M., & HEATH M.F., 1994 - Birds in Europe : their conservation status. Cambridge : *Birdlife international*, série n° 3, p 600.

YEATMAM-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994. - Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France. Soc. Ornith. Fr., Paris, 776 p.